

# FORMATION DES JUGES DE SAUT D'OBSTACLES SAISON 2022-2023



Dans le cadre de sa mission de formation des Officiels de Compétition, le Comité Régional d'Équitation du Grand-Est propose une formation en présentiel labellisée FFE à l'intention des Juges de Saut d'Obstacles tous niveaux. Elle aura lieu le **samedi 14 janvier 2023** de 9h00 à 16h30, en simultané sur les 3 territoires du CRE Grand-Est au choix :

Territoire	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Lieu de la formation	Bureaux de la D.T. Alsace Aéroparc 1 – 19 A Rue Icare 67960 ENTZHEIM	Lieu à définir selon le nombre d'inscrits (autour de Châlons ou de Reims)	Maison Régionale des Sports 13, Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE
Animateur	Pierre MARIOT	Didier GONDÉ	Xavier COUSIN

Public : Juges Nationaux Élite, Nationaux et Candidats Nationaux. Juges Club, stagiaires ou débutants déclarés auprès du CRE Grand-Est et souhaitant démarrer ou poursuivre le cursus de formation vers le grade Candidat National.

#### Déroulement de la journée :

- 9h00 – 13h30 : 1<sup>ère</sup> partie commune animée par Pierre MARIOT (en visioconférence).
- 13h30 – 14h15 : pause déjeuner (offert par le CRE Grand-Est).
- 14h15 – 16h30 : 2<sup>ème</sup> partie animée localement par chacun des formateurs sur place.

Au programme : nouveautés réglementaires, études de cas (vidéos), Iperf (Index de Performance), questions et discussions, réponses au questionnaire FFE Campus.

Les inscriptions sont à faire au plus tard le mercredi 21 décembre 2022 exclusivement via le lien :

<https://forms.gle/YjaDSzM6cBtZbq658> (attention, toute inscription hors délai pourra être refusée).

**Consignes fédérales 2023 : le questionnaire proposé par la FFE sur <https://campus.ffe.com/> doit être complété et validé avant de se présenter à la formation du 14 janvier 2023. Attention, la formation ne sera pas validée pour les juges ayant assisté à la formation sans avoir réalisé et validé le test au préalable.**

Afin de préparer au mieux la formation, nous vous rappelons que vous devez vous rendre sur Campus FFE, la plateforme de formation en ligne de la FFE pour consulter le cours « Juge CSO » et valider le questionnaire 2023. Ce questionnaire vous est proposé pour engager vos recherches sur les règlements afin de poser les bonnes questions le jour de la formation. Pas d'inquiétude, ce n'est donc pas le résultat qui compte ! La majorité des questions et surtout l'analyse des réponses seront abordées le jour de la formation. Ce questionnaire est à compléter et doit être validé dans les jours qui précèdent votre formation. Il est obligatoire pour que votre formation soit validée par votre Comité Régional d'Équitation. Pour accéder au cours « Juge CSO », connectez-vous à <https://campus.ffe.com/> avec votre licence et votre mot de passe. Une fois connecté(e), descendez en bas de page et rendez-vous dans l'espace « Officiel de Compétition » (voir la catégorie) puis « Juges CSO » (s'inscrire). La clé pour accéder au questionnaire est la suivante : **CSO2023**

**RAPPEL** : le maintien des ODC sur les listes officielles FFE est conditionné par la participation à un cours labellisé tous les 2 ans.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Bien cordialement.

Corinne KOESSLER

Délégation Territoriale Alsace

### Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

#### Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52  
[contact@cregrandest.fr](mailto:contact@cregrandest.fr)

#### Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM  
Tél : 03 88 36 08 82  
[contact.alsace@cregrandest.fr](mailto:contact.alsace@cregrandest.fr)

#### Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX  
Tél : 03 26 22 12 10  
[contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr](mailto:contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr)